

Viviane Tchernonog :

Le boom du nombre d'associations avive la concurrence entre elles

Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, vient de boucler une importante enquête, publiée d'ici peu¹, sur le monde associatif. Elle a cherché à établir des données chiffrées incontestables sur des thèmes-clés : les créations d'associations, leur financement, la qualité de l'emploi, l'évolution du bénévolat... Plusieurs de ces résultats donnent matière à réflexion.

US.- Comment ont été recueillies les données chiffrées qui constituent la matière première de votre rapport, et donc du livre? Et sur quelle base avez-vous établi les ratio que vous avancez?

■ **Viviane Tchernonog.**- Par rapport à nos précédentes enquêtes, nous avons disposé de moyens plus importants et c'est tant mieux, car il faut savoir qu'une étude d'une certaine ampleur, comme celle-ci, coûte cher. L'opération était soutenue par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Crédit mutuel, le Crédit coopératif et la Caisse des Dépôts. Nous avons reçu environ 14000 questionnaires, mais un certain nombre ne sont pas exploitables : nous avons donc travaillé sur un échantillon de 10000 associations. Comme il n'existe pas de répertoire des associations, les questionnaires ont été adressés à toutes les communes de plus de 3500 habitants, qui les ont distribués aux associations : car nous nous sommes rendus compte que les mairies étaient très vigilantes sur le repérage de celles qui sont présentes sur leur territoire.

Une équipe d'une douzaine de personnes, dont des doctorants, a dépouillé les questionnaires, vérifié, contrôlé et saisi

les données. Tout au long de l'enquête, nous avons conduit des entretiens qualitatifs, notamment pour tester les questions, s'assurer qu'elles étaient comprises et mieux interpréter certains résultats. Toute cette démarche aboutit à un rapport de 200 pages.

À noter aussi que cette étude est la troisième du genre. Une première, menée en 1990, a porté sur 2300 associations ; une seconde, engagée à l'occasion du centenaire de la loi de 1901, en 2001, a exploité un échantillon de 5300 associations. Un certain nombre de questions posées par la 2^e et la 3^e enquête - celle dont nous parlons aujourd'hui - sont semblables, de façon à permettre les comparaisons et mesurer les évolutions.

US.- Quels sont les grands traits du paysage associatif, tel qu'il se dessine à la suite de votre enquête?

■ **V.T.**- On distingue trois grands types d'associations. Une majorité (60 à 65 %) de petites associations sportives, culturelles et de sociabilité, qui sont des associations de membres, et comptent souvent moins de 20 adhérents. Leur objet consiste à développer une pratique (la philatélie, la peinture, le dessin...), à s'adonner à un loisir, à

moins qu'il s'agisse simplement d'être ensemble : ce sont les amicales, des associations chargées par exemple de l'accueil des nouveaux venus sur un quartier... Elles fonctionnent sans salariés, avec de très petits budgets. Viennent ensuite les associations « de défense des droits et des causes », qui représentent 16 % de l'ensemble. Ce sont de petites associations militantes, qui s'attachent à un thème (la

Le bénévolat se déplace vers les petites associations et celles à fort contenu militant; ici le « Banquet des cheveux blancs » (Secours populaire).





© Françoise Stjepovic

Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS

défense de l'environnement, celle des consommateurs, des immigrés, les groupements « *patriotiques* » ou d'anciens combattants...). Elles s'appuient sur un bénévolat souvent qualifié, composé de juristes, d'experts, et elles fonctionnent avec des budgets très réduits et sans financement public. De leur côté, les grandes associations rassemblent de 15 à 16 % du total, mais représentent les 4/5 du poids économique du secteur associatif. Elles sont surtout présentes dans les domaines de l'action sociale, de la santé, de l'éducation, de la formation et de l'insertion. Elles touchent souvent des fonds publics, ce qui les amène à définir leur projet en articulation avec les pouvoirs publics et concentrent l'essentiel de l'emploi salarié associatif.

US.- Vous identifiez une catégorie dite « associations de défense des intérêts économiques ». De quoi s'agit-il?

■ **VT.-** Ce sont des associations qui développent des activités variées - il peut s'agir de la gestion d'activités économiques, de gestion; elles sont

nombreuses en milieu rural : ce sont par exemple les associations de gestion des transports, montées à l'initiative des habitants, qui affrètent un ou des autobus dans une zone enclavée; les épiceries ou cafés associatifs, des syndicats d'initiative... Se rattachent à ce type les initiatives liées au commerce équitable, qui vendent, pour une part sur catalogues, des produits plus chers que la moyenne, car ils obéissent à des critères éthiques. Ce groupe, qui réunit un peu moins de 4 % du total des associations, est en forte croissance - plus de 12 % en moyenne annuelle.

US.- Peut-on toujours parler de « baby boom associatif » ?

■ **VT.-** Une fois pris en compte le taux de mortalité, assez élevé, et les fausses créations, c'est-à-dire les associations existantes qui ont préféré donner à leur activité un nouveau cadre juridique, on dénombre environ 37 000 associations nouvelles, vivantes, chaque année, soit + 3 % par an. Autrement dit, si on ne peut parler d'explosion, on assiste à un développement lent, régulier et solide

du monde associatif. C'est là une tendance lourde, commune à l'ensemble du monde développé : en Europe, aux USA, le secteur non lucratif se développe. Pourquoi ce mouvement? Il existe des motifs complexes au développement du secteur sans but lucratif, mais une des raisons fortes est liée, me semble-t-il, à une forte demande de participation : les citoyens souhaitent être consultés, intervenir et peser sur les choix, mettre leur empreinte sur leur environnement, et ceci pas seulement en votant. « *La route, nous ne voulons pas qu'elle passe à tel endroit...* ».

Sur la mortalité des associations, une remarque : nos études montrent que l'appartenance à un réseau est le premier facteur de longévité; les associations isolées disparaissent très vite. Ceci se comprend : au sein d'un réseau - ce n'est pas l'Uniopss qui me contredira! - les associations sont informées sur les nouveaux besoins, les modifications réglementaires, l'accès aux financements; en cas de difficulté, le réseau se porte très vite au secours de l'association.

US.- Comment le financement de notre secteur (action sociale et santé) a-t-il évolué ces dernières années?

■ **VT.-** Le financement par les branches de la Sécurité sociale a baissé de façon nette; un des facteurs de cette évolution semble tenir à une tendance récente de ces organismes à internaliser des activités jusque-là confiées aux associations. Mais c'est là une hypothèse à confirmer.

Second point, la masse globale des financements publics a continué à croître au même rythme que le PIB. Mais en parallèle, ceux-ci se sont restructurés : les crédits de l'État, qui représentaient 15 % du budget du secteur associatif en 1999, ont décliné depuis de 5 % en volume, tandis que ceux des départements augmentaient de 20 %. À la faveur de ce transfert, certaines associations ont perdu tout ou partie de leurs ressources : quand elles se sont retournées vers les conseils généraux, pour être >>>



financées, ceux-ci ont répondu qu'ils travaillaient déjà avec tel ou tel de leurs homologues. En termes de grandes masses, un cinquième des associations du secteur santé/action sociale indiquent que leurs financements ont baissé ; et 15 %, qu'ils ont augmentés.

US.- Quels éléments ressortent de votre enquête à propos de l'emploi et de sa qualité dans le secteur sanitaire et social? La précarité, les conditions de l'emploi, sont-elles similaires à ce qu'on constate ailleurs?

■ **VI.-** Comme vous le savez, l'emploi salarié est largement concentré dans votre secteur, qui compte 49 % des professionnels employés par les associations en général. Concernant la question de la qualité, le monde associatif en général, et le secteur santé/social en particulier, ont une double mission : ils travaillent sur leur objet, l'action sociale notamment, mais ont aussi une mission seconde, l'insertion professionnelle de publics en difficulté, qui sont, logiquement, moins « employables », peu formés et connaissent un certain nombre de difficultés. Autrement dit, la fonction d'insertion du monde associatif tend à réduire la qualité objective, statistique, de l'emploi dans les associations, qui pourtant, œuvrent en faveur de l'emploi. Ainsi, le pourcentage de l'emploi en CDI est plus important (65 %), si on laisse de



Les associations de défense des droits et des causes ont le vent en poupe. L'opération « Les oubliés des vacances », au Secours populaire.

côté le champ de l'insertion et plus réduit, si on l'intègre dans le calcul (53 %). Plus du quart des emplois dans le monde associatif sont en CDD, contre 8 % dans l'économie en général, et le secteur santé/social regroupe près des 2/3 (62 %) des emplois aidés.

Autre donnée, le salaire moyen dans les associations est moins élevé que dans l'entreprise privée. Il faut savoir aussi que beaucoup d'associations ont une activité saisonnière, que nombre d'entre elles, de très petite taille, ne comptent qu'un salarié ou un salarié à mi-temps, ou à temps partiel – par exemple un professeur qui enseigne la gymnastique en lycée et anime un atelier 2 heures par semaine : 60 % des associations emploient moins de 5 personnes. Or on a constaté depuis longtemps que dans les PME, les salariés étaient souvent moins bien traités que dans une grande entreprise, où les contraintes légales, réglementaires, sont mieux prises en compte.

Une donnée neuve : un emploi jeune sur deux, dans les associations, a été pérennisé, ce qui est positif. Reste à calculer, par extrapolation, le nombre d'emplois-jeunes total qu'a intégré le monde associatif.

US.- Comment a évolué le bénévolat depuis votre dernière enquête?

■ **VI.-** Le nombre de bénévoles comme le volume global de travail bénévole ont beaucoup augmenté en 6 ans, respectivement de + 30 % et de + 23 %. On ne peut donc parler de crise du bénévolat. Mais l'enquête montre que celui-ci tend à se déplacer des associations professionnalisées, où il a légèrement baissé

(- 7 % en 6 ans), vers les petites associations et celles à fort contenu militant (action humanitaire, défense des droits et des causes, défense des intérêts économiques...). Les bénévoles aujourd'hui, ne veulent pas seulement faire œuvre utile, ils ne veulent pas se sentir instrumentalisés ; ils souhaitent pouvoir influencer sur le projet, ce qui est plus difficile dans les grandes structures.

D'une façon générale, la croissance rapide du nombre des associations (+ 220 000 en 6 ans) tend de plus en plus à les mettre dans une situation de concurrence permanente, et avive les tensions entre elles, que ce soit par rapport aux ressources budgétaires, au travail bénévole, aux adhérents et donateurs. C'est une donnée structurelle à prendre en compte.

Mais ce qui frappe l'observateur, au final, c'est le dynamisme du secteur associatif en général : les divers indicateurs (budget, nombre de salariés, de bénévoles, d'adhérents) traduisent un développement plus rapide et intense que celui du reste de l'économie. Ainsi, alors que le PIB a crû depuis 6 ans de 1,5 % en moyenne par an, le budget cumulé du secteur a augmenté de 2,5 % par an ; le nombre d'associations, comme indiqué, de 3 %, chaque année ; celui des salariés, de 2,5 %, etc. Il y a donc un poids croissant des associations dans l'économie et dans la société. ■

Propos recueillis par **Bernard Boudet**



L'opération « Les oubliés des vacances », au Secours populaire.

1. L'état des associations : le paysage associatif français et ses évolutions. Dalloz/Juris association. Nov. 2007.